

Gland, le 2 octobre 2026

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 1^{er} octobre 2026

Présidence : M. Nicolas Pellet

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 5 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2027;
ouï le rapport de la Commission des finances;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'État pour approbation.

Le délai référendaire débute dès l'affichage, au pilier public, de la publication dans la Feuille des avis officiels de la décision du Conseil d'État.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Nicolas Pellet

Karine Teixeira Ferreira